

— **Conférence de territoire de l'Essonne**  
**Séance du jeudi 10 mars 2016**

— Synthèse du bilan 2014-2015 des conférences de territoire

— Transformation des conférences de territoire en conseils territoriaux de santé

**BILAN**

**BILAN DU  
FONCTIONNEMENT  
DES CONFÉRENCES  
DE TERRITOIRE  
D'ILE-DE-FRANCE  
ANNÉES 2014-2015**

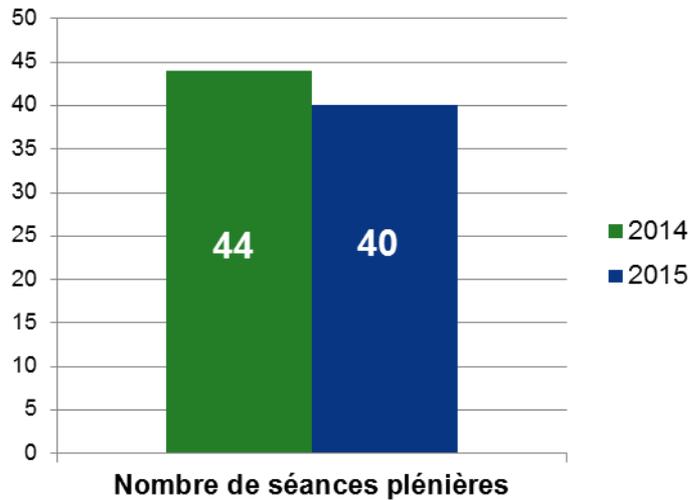
Février 2016

# Synthèse du bilan 2014-2015 des conférences de territoire

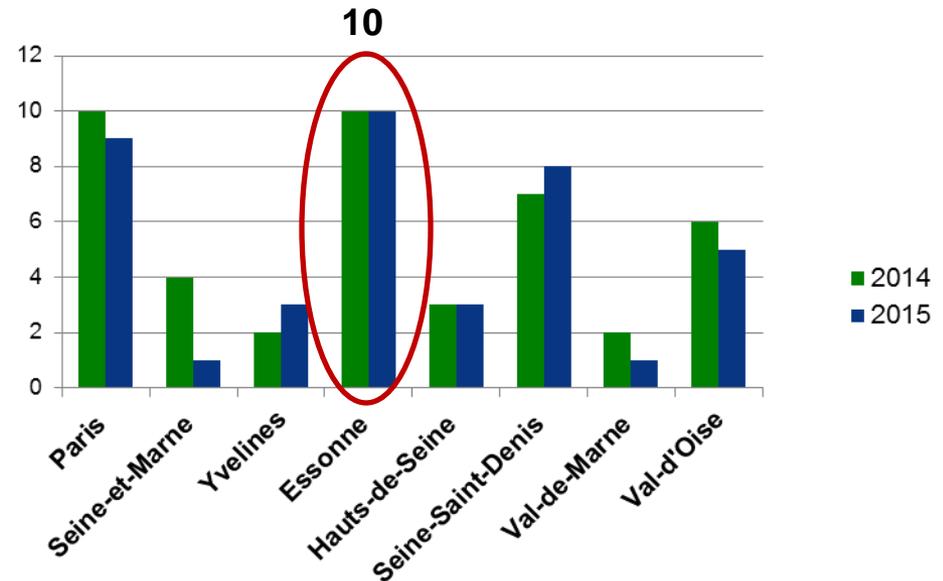


# Fonctionnement des CT : bilan quantitatif 2014-2015

Un nombre de séances plénières en légère baisse

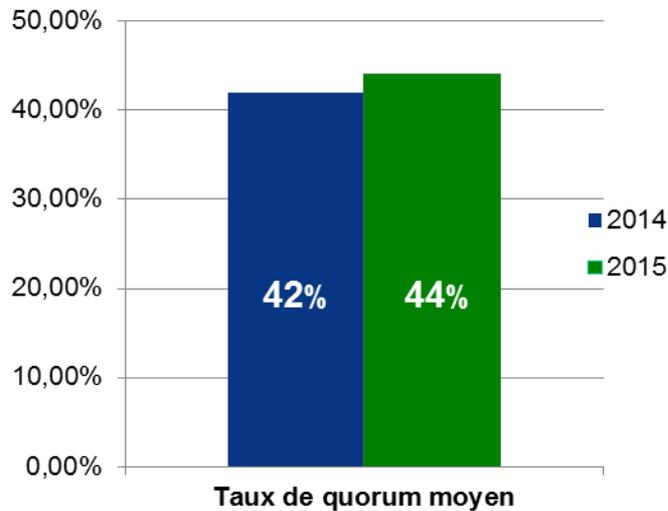


Un nombre de séances par territoire de santé inégal

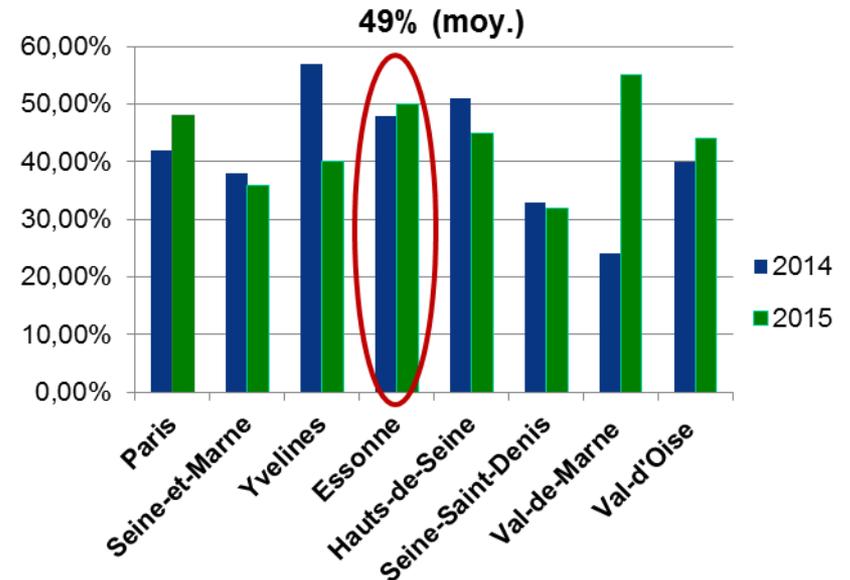


# Fonctionnement des CT : bilan quantitatif 2014-2015

— Une représentation globale stable



— Une représentation variable selon les territoires



# — Fonctionnement des CT : bilan quantitatif 2014-2015

## — Une représentation (quorum) inégale en fonction des collèges

### — Les collèges aux meilleurs taux de présentisme

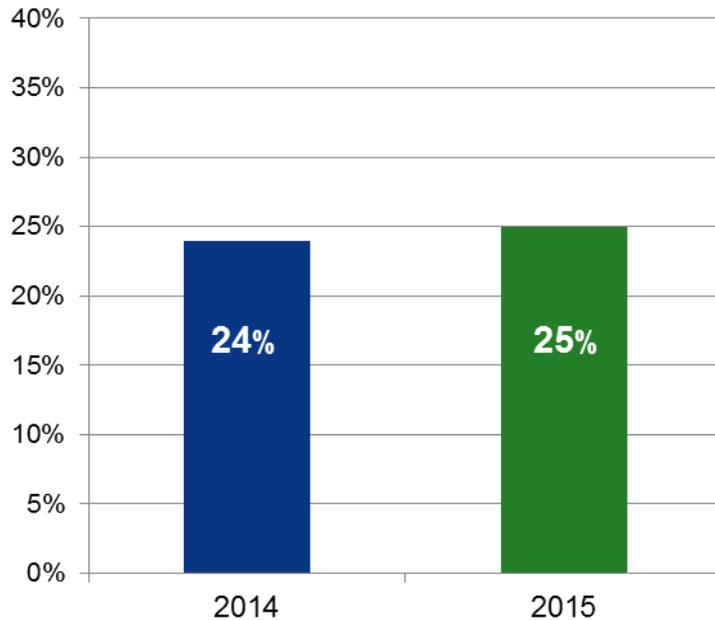
- **Collège des usagers (8)** : taux entre 63 et 77% sur l'ensemble des conférences de territoire (8 titulaires, 8 suppléants)
- **Collège 11 des personnes qualifiées (11)** : un quorum élevé dans le 77, 78, 91, 93 et le 95, compris entre 60% et 100% (2 titulaires, pas de suppléant)

### — Les collèges aux plus forts taux d'absentisme

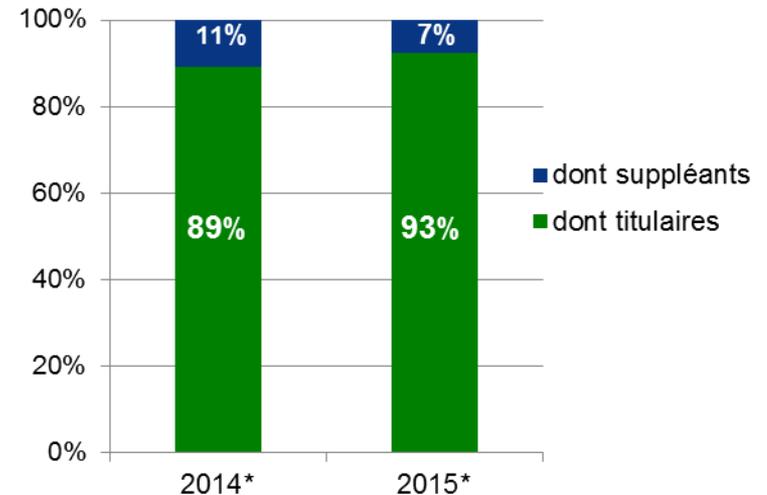
- **Collège des établissements de santé assurant des soins à domicile (6)** : aucune représentation des membres dans 4 conférences de territoire en 2014 et dans 3 en 2015 (1 titulaire, 1 suppléant)
- **Collège des collectivités territoriales et leurs groupements (9)** : représentation assez faible (comprise entre 5% et 50 %) du fait des réserves électorales et des désignations tardives par les instances nationales -AMF et AdCF- (7 titulaires, 7 suppléants)

# Fonctionnement des CT : bilan quantitatif 2014-2015

— Une participation globale stable



— Une participation des titulaires en hausse



\*Les résultats doivent être pondérés car les données sont indisponibles pour le 75

# — Fonctionnement des CT : bilan qualitatif 2014-2015

## — Les thèmes

- De **nombreux thèmes communs** abordés par les conférences de territoire qui témoignent d'un **partage d'informations** entre **les conférences** et traduit une **animation régionale effective**.
- Une **déclinaison territoriale systématique** des **sujets traités** qui illustre une **collaboration accrue** entre **les conférences de territoire** et **les délégations territoriales**.

# Fonctionnement des CT : bilan qualitatif 2014-2015

## Un bilan de fonctionnement globalement positif

### Les points positifs

- La transversalité de l'instance;
- Les bons fonctionnements des organes de la CT (secrétariat, bureau, séances plénières);
- Les bonnes relations avec l'ARS : Pôle démocratie sanitaire et délégations territoriales.

### Les points négatifs

- Les renouvellements partiels de l'instance;
- La dégradation de la participation aux séances;
- Le manque de suivi des avis et propositions formulés par la CT.

# Témoignages des Président(e)s et Vice-présidents

## Evaluation de la CT

### Les points positifs

- L'absence de pouvoir;
- La capacité d'interpellation des élus;
- La capacité d'auto-détermination.

### Les points négatifs

- L'arrêt de la CT;
- L'esprit jacobin de la transformation des CT en CTS.

## Le rôle de la CT

- Un rôle de méditation / porte-parole entre l'ARS et les élus;
- Un lieu d'acculturation, d'apprentissage du dialogue;
- Une promotrice de projets.

# Transformation des conférences de territoire en conseils territoriaux de santé



# — Apports de la loi santé et du projet de décret

- **Les territoires de démocratie sanitaire**, définis au plus tard le 30 septembre 2016

**« (...) visent à mettre en cohérence les projets de l'agence régionale de santé, des professionnels et des collectivités territoriales, en prenant en compte l'expression des usagers. »** (projet de décret)

- **La transition entre les conférences de territoire et les conseils territoriaux de santé (CTS)**, installés au plus tard le 1<sup>er</sup> janvier 2017.

**« Jusqu'à l'installation des conseils territoriaux de santé, (...) les attributions de ces conseils sont exercées par les conférences de territoire. »** (loi santé)

# — Apports de la loi santé et du projet de décret

## — Le fonctionnement des CTS

s'inscrit dans une certaine **continuité** avec les **conférences** de territoire, mais on peut relever **quelques évolutions**.

### Composition des membres

- 10 représentants (8 auparavant) pour le collège des usagers;
- 3 représentants supplémentaires pour les modes d'exercice coordonné;
- Un nouveau collège représentant de l'Etat et des organismes de sécurité sociale (3 membres);
- Un délégué du Défenseur des Droits.

### Composition de l'instance

- Une commission spécialisée en santé mentale;
- Une formation spécifique organisant l'expression des usagers.

# — Apports de la loi santé et du projet de décret

## — Le fonctionnement des CTS

### Missions

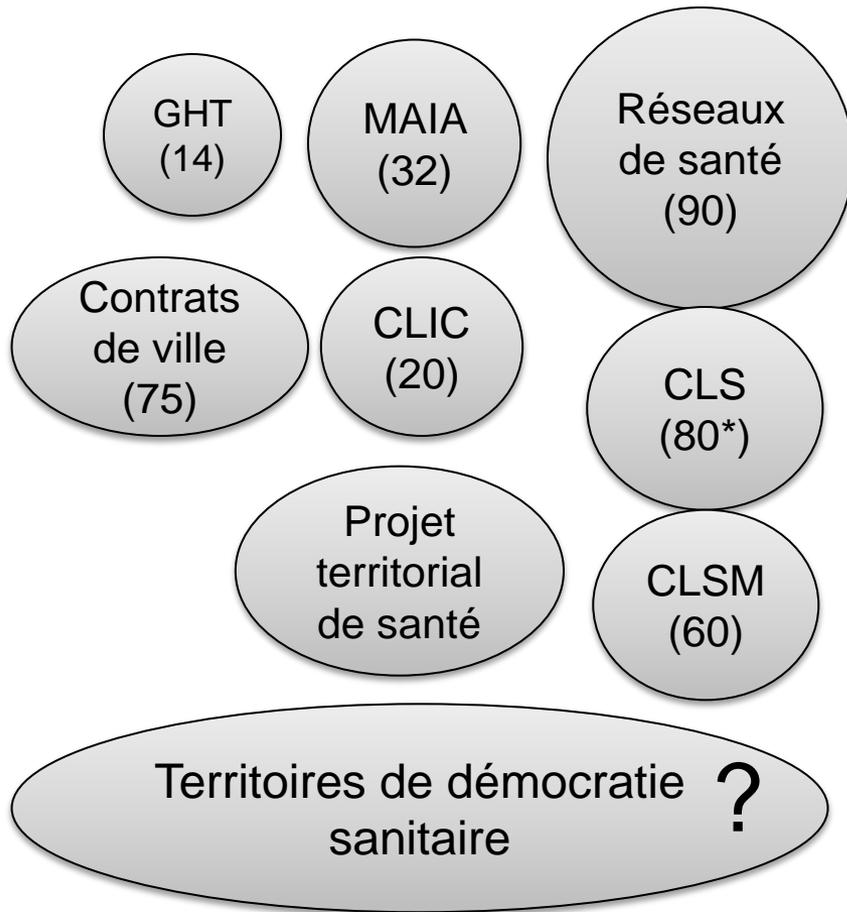
- Une compétence expérimentale : la médiation.

### Modalités de fonctionnement

- Les membres des CTS ont voix délibératives;
- Les délibérations et propositions des CTS sont transmises à la CRSA et à sa commission spécialisée droits des usagers.

# Lorsque l'on parle de territoires, il y a ...

## Territoires d'intervention



## Organisation administrative

